

AFGHANISTAN

**Amnesty International condamne la
décapitation de prisonniers talibans qui
aurait eu lieu**

Index AI : ASA 11/011/2004

ÉFAI

Mercredi 23 juin 2004

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International a condamné ce mercredi 23 juin 2004 la décapitation extrajudiciaire de prisonniers talibans qui aurait eu lieu cette semaine dans le sud de l'Afghanistan et impliquerait des soldats gouvernementaux. L'organisation s'est déclarée horrifiée par la nature monstrueuse de ces représailles qui se seraient produites au cours d'opérations militaires « anti-talibans » dans le sud de l'Afghanistan.

« Rien ne peut justifier des décapitations, quelles que soient les circonstances », a déclaré Amnesty International.

Amnesty International demande au gouvernement afghan de mener une enquête exhaustive sur ces homicides. Les auteurs présumés de ces homicides illégaux doivent être poursuivis et jugés lors de procès conformes aux normes internationales. Les résultats des enquêtes doivent être rendus publics.

Le gouvernement afghan doit prendre des mesures immédiates pour veiller à ce que le droit à la vie soit protégé et respecté. Amnesty International appelle également les gouvernements étrangers à souligner, lors de leurs contacts avec le gouvernement afghan, la nécessité de garantir le respect des droits humains à tout moment et de mener des enquêtes approfondies sur les homicides. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>